

APPEL DE PROPOSITIONS

VP/2007/009

ACTION PRÉPARATOIRE ENEA CONCERNANT LE VIEILLISSEMENT ACTIF ET LA MOBILITÉ DES PERSONNES ÂGÉES

LIGNE BUDGÉTAIRE: 04 03 06

En 2007, le budget général de l'Union européenne comprend sous la ligne 04 03 06 des crédits d'engagement pour un appel ouvert de propositions relatif à une "action préparatoire ENEA concernant le vieillissement actif et la mobilité des personnes âgées".

L'objet de cet appel de propositions est le financement d'un nombre limité de projets favorisant une vieillesse active, y compris l'accès au marché du travail, et de mesures encourageant l'établissement de programmes d'échanges à l'intention des personnes âgées par des organisations spécialisées.

Les activités à mener au titre de cet appel devraient prendre essentiellement la forme de:

- programmes d'échanges internationaux visant à favoriser l'emploi des travailleurs âgés;
- programmes d'échanges internationaux visant à encourager les hommes et les femmes âgés à participer activement à des activités d'intérêt général en tant que bénévoles;
- des projets de bonnes pratiques favorisant le vieillissement actif et la participation des hommes et des femmes âgés qui se sont installés dans un autre État membre ou envisagent de le faire.

Cet appel de propositions est ouvert à toute personne morale de droit public ou privé établie dans un État membre de l'Union européenne. Les propositions peuvent être élaborées et mises en œuvre par un partenariat composé de participants de plusieurs États membres. Le candidat et ses partenaires doivent être des organisations à but non lucratif.

Un montant total de 3 000 000 EUR est prévu pour cette action préparatoire. La Commission compte octroyer entre quatre et dix subventions.

Les projets doivent commencer en 2007 et, normalement, être achevés dans un délai de 24 mois; la durée maximale ne doit pas excéder 36 mois.

La date limite pour l'introduction des demandes est fixée au 13 juillet 2007.

Pour plus d'informations concernant les mesures admissibles, les candidats admissibles, les montants de cofinancement et les autres dispositions applicables, veuillez consulter la totalité des instructions fournies aux candidats, sur le site web suivant:

http://ec.europa.eu/employment_social/emplweb/tenders/index_calls_fr.cfm